

MISE EN SOMMEIL D'UNE SOCIÉTÉ¹ OU FERMETURE D'UN ÉTABLISSEMENT OU FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL D'UNE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE

Formulaire

└ Formulaire de déclaration de modification d'une entreprise (M2).

Autres pièces

- **En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal**

└ 1 original du pouvoir nominatif signé par le gérant, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.

Pour prendre rdv au CFE de la Vienne

- **Par téléphone**
05 49 60 98 00

- **Par mail**
cfeciv@poitiers.cci.fr

¹ : La mise en sommeil est limitée à deux ans, non renouvelable.